

LE DÉSARMEMENT

LE TRAITÉ SALT II—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DÉLAI DE RATIFICATION

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et elle a trait au fait que nous en sommes au début de la semaine du désarmement au Canada. Ma question concerne le Traité de limitation des armements stratégiques, mieux connu sous le nom de SALT II, qui a été signé par le président Carter en juin dernier et qui n'a pas encore été ratifié par le Congrès des États-Unis. Le ministre a-t-il fait quelques recommandations à son homologue américain pour lui faire savoir que le Canada s'inquiète du retard apporté par le Congrès à ratifier le document en question et s'il ne l'a pas fait, a-t-il l'intention de parler de cette question au nouveau gouvernement américain avant la fin de l'année en cours?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je me suis entretenu de cette question avec des représentants des États-Unis à diverses reprises, mais dernièrement, ni moi ni le gouvernement n'avons fait de démarches à ce propos auprès du gouvernement américain, et ce, pour deux raisons: premièrement, parce que notre appui à SALT II est déjà bien connu, et deuxièmement, parce que l'appui du gouvernement américain aux négociations SALT II est également notoire et qu'il s'est engagé à les mettre en application dès qu'il estimera que la situation le justifie. Cependant, je compte discuter de cette question avec le nouveau gouvernement américain, quel que soit le parti qui l'emporte, quand il prendra le pouvoir.

* * *

LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT

LA NOTE DE SERVICE CONCERNANT LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Multiculturalisme). Le ministre a entendu la motion que j'ai proposée au cours de la période des questions, au sujet d'un document destiné à lui seul, que son coordonnateur des communications, M. Mack Erb, lui a adressé à propos de modifications à la politique énergétique du gouvernement qui reposent uniquement sur des sondages et une politique partisane. J'aimerais d'abord demander au ministre s'il a bien reçu cette note de service, deuxièmement, s'il l'a lue, et, troisièmement, quelles recommandations, le cas échéant, il a faites au cabinet à ce propos?

L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)): Madame le Président, je n'ai jamais entendu parler de cette note de service. J'aimerais bien qu'il m'en fasse parvenir un double. Je ne sais pas très bien quel est le contexte de cette question parce que je n'ai pas saisi en entier la motion qu'il a proposée aux termes de l'article 43 du Règlement.

M. Jelinek: Madame le Président, je me ferai un plaisir de lui communiquer la note de service qui lui était adressée à lui seul personnellement.

Des voix: Oh, oh!

M. Jelinek: Pour lui rafraîchir la mémoire, madame le Président, j'aimerais lui citer un autre extrait de ce document, manifestement de nature très politique, qu'on lui a adressé, de

Questions orales

toute évidence, à la suite des résultats de sondages et de questionnaires gouvernementaux très onéreux. On peut y lire: Il serait très judicieux politiquement de laisser tomber pour une année la taxe à l'exportation prévue dans l'ensemble des mesures énergétiques qui s'appliquent à l'Ouest.

Je voudrais demander au ministre dans quelle mesure il permettra à la politique partisane et à la publicité de déformer et de politiser la politique énergétique du pays, politique qui exige une approche franche et sincère? Autrement dit, quand cessera-t-il d'exploiter le pauvre contribuable à des fins partisanes?

M. Fleming: Madame le Président, en toute honnêteté, je ne crois pas avoir jamais vu une telle note de service. J'apprécierais donc . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Fleming: Les députés rien, cela ne me dérange pas. Je ne sais pas moi, il y a peut-être des inventeurs de ce côté de la Chambre. Peut-être qu'une note de service de ce genre a déjà été déposée sur mon bureau, mais je ne m'en souviens pas. Je ne me rappelle pas l'avoir vue. J'essaie de répondre honnêtement à la question. Je rejette toute accusation voulant que le gouvernement ait puisé dans le Trésor public pour financer injustement des campagnes de publicité sur ses politiques.

Des voix: Oh, oh!

M. Fleming: J'ai fait de mon mieux pour m'assurer qu'une telle chose ne se produise pas. Je signale que je ne me souviens pas d'avoir pris connaissance de documents dont c'était là le but.

* * *

● (1440)

LES DÉPENSES PUBLIQUES

L'OBJECTIF ENVISAGÉ POUR 1980-1981

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Maintenant que plus de la moitié de la présente année financière est écoulée, voudrait-il nous dire si le niveau des dépenses totales correspond au budget? Peut-il assurer à la Chambre que les dépenses de cette année ne dépasseront pas 58.4 milliards de dollars, soit 10 p. 100 de plus que l'année dernière?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, je suggère à l'honorable député de York-Peel d'attendre l'exposé du ministre des Finances sur la situation budgétaire.

M. Stevens: Madame le Président, le président du Conseil du Trésor vient une fois de plus de nous dire qui contrôle en fait les dépenses de ce gouvernement, à savoir, personne d'autre que le ministre des Finances.

Ma question supplémentaire porte sur le nombre d'employés actifs actuellement assujettis à la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Étant donné que ce nombre a dépassé les 300,000 pour atteindre 300,015 en août, selon ses propres chiffres, contre 292,684 en avril dernier, le président du Conseil du Trésor voudrait-il nous dire s'il ne s'agit là que d'une hausse temporaire de 7,000 employés? Il ne faudrait pas qu'il perde de vue le fait que, de juin 1979 jusqu'en avril 1980, mois au cours duquel il a pris possession de ses fonctions, l'effectif de la Fonction publique avait continuellement baissé.